



cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
HIVER 2022

N°6



SOMMAIRE

	APRÈS 18 MOIS DE MANDAT... UN PREMIER BILAN	4		ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	
	URBANISME			Actualité des commerces	20
	Révision du PLU	6		Premier anniversaire du marché dominical	20
	Avis rendus par la commission urbanisme	6		Les commerces de Cruseilles à l'heure des fêtes	20
	Route du Suet : Pourquoi un bâtiment au ras du trottoir ?	7		CULTURE ANIMATION TOURISME	
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS			Un mois d'octobre tout en rose	21
	Commission Communal d'Aménagement Foncier	7		Près de 2200 € récoltés pour le Centre Martel de Janville	22
	De nouveaux locaux techniques pour fin 2022	7		Les sapeurs pompiers ont illuminé le Salève	23
	Inauguration de l'aire de glisse	8		Un beau livre sur le pays de Cruseilles	23
	VOIRIE			SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES	
	Dernières reprises d'enrobés avant l'hiver	9		Les Traileuses du désert	24
	Un nouveau radar pédagogique dans la Grand'rue	9		Le CHBC - Cruseilles Handball Club	25
	Mise en service du nouveau parking	9		Le Club Joyeuse Retraite	25
	Aménagement du parking entre la maison de santé et le passage Dodoley	10		La Riding Family	25
	Réfection d'enrobés place de la Fontaine	10		DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ	
	Le parking souterrain du complexe sportif	11		Ma Prime Rénov'	26
	Fuite du lac des Dronières	11		Conseils pour le nourrissage des oiseaux	26
	L'antenne relais de Beccon est en service	11		Mise en place d'une zone 0 déchet aux Dronières	27
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES			Changement sur la T72 : les élus réagissent	27
	Mouvements du personnel communal	12		Réunion de concertation pour le quartier du Corbet	28
	Fonds frontaliers	12		Des incivilités récurrentes rue de l'Arthaz	28
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT			PROCHE DE VOUS	
	Le repas des aînés	13		Mise à disposition du matériel communal	29
	L'association Allo Stop Alcco	13		Soirée d'échange avec les nouveaux arrivants	29
	Un camion des restos du cœur à Cruseilles	13		Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser	29
	Un colis de Noël "100% local" pour nos aînés	14		Inscription sur les listes électorales pour 2022	29
	Permanence du CCAS	14		Les équipements hivernaux sont obligatoires	30
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE			Se préparer au mieux aux épisodes neigeux	30
	Un début d'année intense pour le périscolaire	14		Des vélos électriques pour les gendarmes	30
	Venez participer au grand carnaval	15		REVUE DE PRESSE	
	Jeu concours : Dessinez l'affiche du prochain carnaval	15		Défilé de mode à l'EHPAD	31
	Une boum d'Halloween très réussie	16		Le beer festival	31
	Inauguration à l'école Saint-Maurice	16		Une belle commémoration du 11 novembre	31
	Ouverture d'une micro-crèche	16		Visite des élus du conseil départemental	32
	JEUNESSE			Le thé dansant de l'APE	32
	Conseil Municipal des Jeunes	16		La tartiflette du foot	32
	Pumptrack et skatepark :	17		Le marché de Noël aux Ébeaux	33
	un premier bilan après 2 mois d'utilisation	17		TRIBUNE LIBRE	33
	Le streetworkout est accessible	17		ÉTAT CIVIL	34
	ZOOM : LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE			INFOS PRATIQUES	35
	Qui sont les professionnels ?	18		AGENDA	36
	Les prises de rendez-vous	18			
	Les rendez-vous en urgence	18			
	Quelles sont ses missions ?	19			



L'ÉDITO



Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,

La période des fêtes est désormais terminée et nous voilà repartis pour une nouvelle année.

Nous n'imaginions pas voilà un an nous retrouver quasiment dans le même contexte sanitaire en ce début 2022...

Malgré tout, nous devons rester optimistes et continuer à avancer et c'est dans cet esprit que notre équipe municipale aborde cette nouvelle année.

Nous sommes plus que jamais motivés pour poursuivre notre action.

Concernant la **révision du Plan Local d'Urbanisme**, nous avons pour objectif son approbation en décembre 2022. Nous souhaitons prendre le temps de travailler en profondeur l'aménagement de notre commune afin que chacun trouve sa place pour les années qui viennent (artisans, commerçants, professionnels de santé, services, collectivités...) en toute cohérence.

En termes d'équipements publics, le projet phare de cette année 2022 sera la **construction de nouveaux locaux techniques** qui devrait débuter en début d'été. Pour l'heure, nous travaillons activement à rechercher des financements puisque le recours à l'emprunt ne sera pas possible. Nous poursuivons aussi l'**étude sur la construction d'une future cantine scolaire pour l'école élémentaire**.

Concernant les aménagements de voirie, nous espérons pouvoir lancer le chantier de **sécurisation de la route des Dronières au niveau du lac**, en collaboration avec le département qui prendra en charge la dernière tranche de crapauducs à réaliser.

Nous devons également, durant l'été, **aménager l'espace entre le nouveau bâtiment de l'école élémentaire publique**, qui sera livré en février, et le collège. L'étude de ce projet est en cours.

Cette année sera aussi celle du **lancement d'importants travaux de rénovation de l'éclairage public** dans de nombreux secteurs de la commune.

Nous poursuivons aussi la **réfection des enrobés sur certains tronçons**, mais de manière plus modeste, avec notamment la rue du Pontet, très détériorée, pour laquelle nous nous sommes engagés auprès des riverains.

Sur le plan social, nous continuerons à soutenir celles et ceux qui en auront le plus besoin et nous essaierons de mettre en place de nouveaux services que vous découvrirez dans les prochains mois.

Pour votre sécurité et pour faciliter le travail de nos gendarmes, **nous allons étudier l'installation d'une vidéoprotection** dans certains secteurs du centre-bourg et sur la RD 1201, car il s'agit d'un investissement pouvant être subventionné jusqu'à 80 %.

Pour 2022, **nous continuerons à saisir les opportunités qui se présenteront en termes d'acquisitions foncières** (bois, terrains ou bâtiments) **quand elles auront un intérêt particulier pour la commune**. Pour cela, nous continuerons à nous appuyer sur l'Etablissement Public Foncier (EPF) qui est d'un grand soutien financier pour les collectivités.

Voilà pour les grands projets qui se dessinent mais d'autres, moins coûteux, sont bien sûr en gestation. Nous allons notamment mettre l'accent sur le développement durable avec l'**instauration de zones 0 déchet aux Dronières ou la collecte des mégots dans le centre-bourg**.

En termes d'animation, **nous poursuivons notre collaboration avec les associations pour dynamiser Cruseilles**. Cela commencera dès le **samedi 5 mars 2022 avec un grand carnaval** qui réunira, nous l'espérons, le plus grand nombre !

Vous l'aurez compris, notre équipe est toujours aussi motivée et fermement décidée à se mobiliser toujours davantage pour améliorer encore notre cadre de vie.

En parallèle, nous resterons, comme durant ces 18 mois passés, disponibles, à votre écoute et proches de vous.

Pour terminer, à l'heure où j'écris ces lignes, les conditions sanitaires nous laissent penser que la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu. **Aussi, je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale, une belle année 2022, pleine de réussite, bonheur, santé et espoir...** Faisons le vœu tous ensemble que cette nouvelle année soit celle d'un retour à une vie plus sereine et tout simplement plus normale !

Votre maire

Sylvie Hermillod





APRES 18 MOIS DE MANDAT... UN PREMIER BILAN

L'arrivée de l'année 2022 nous semble la bonne occasion pour dresser un premier bilan non exhaustif de ces 18 mois passés à vos côtés durant lesquels nous avons mis en œuvre bon nombre d'actions et projets malgré le contexte sanitaire compliqué.



DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Dès notre arrivée, nous avons accueilli les conseillers municipaux des listes minoritaires avec bienveillance au sein des différents commissions et groupes de travail. Ceux qui se sont montrés constructifs sont désormais parfaitement intégrés à notre équipe. Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, nous avons également installé le **Conseil Municipal des Jeunes**. Enfin, tous les habitants qui le souhaitaient ont pu intégrer les commissions extra-municipales.



RÉFECTION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA VOIRIE

Nous avons effectué la réfection d'enrobés dans de nombreux secteurs : l'Abergement, les Lirons, Chez Vaudey, Deyrier, route de Bougy, rue du Stade, place de la Fontaine, route des Dronières, les Coudrets, Grand'rue, route de Maconseil... Nous y avons consacré un budget très important afin de pallier le retard accumulé ces dernières années. Pour ce qui concerne les aménagements, nous avons terminé la route du Suet et sécurisé les abords du collège avec un nouveau quai de bus.

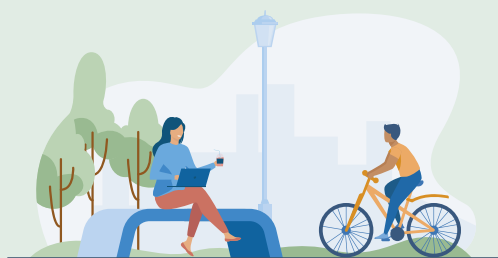
Pour les piétons, nous avons prolongé les trottoirs à l'extrémité de l'avenue des Ébeaux, route du Salève, rue des Frères et passage Dodoley. Par ailleurs, des parkings ont été aménagés entre la maison de santé et la mairie et à la place de l'ancien skate-park.



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Nous avons mis en place des permanences le mercredi après-midi pour accueillir les habitants qui rencontrent des difficultés de tous ordres. En parallèle, l'attribution de logements sociaux s'est accentuée avec la livraison de nouveaux programmes immobiliers. Également, l'installation d'un camion itinérant des restos du cœur a été facilitée en novembre 2021.

Vous l'aurez compris, nous mettons tout en œuvre pour soutenir les actions en faveur des plus défavorisés et des plus vulnérables, notamment durant cette période de crise sanitaire qui ne nous a pas quittés depuis le début de notre mandat.



URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dès septembre 2021, nous avons instauré des périmètres d'étude et engagé, le 6 octobre 2021, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ceci afin de maîtriser rapidement le développement de Cruseilles, notamment dans les secteurs à habitat individuel. Le nouveau PLU devrait être approuvé en décembre 2022. Grâce à ces deux actions, nous avons déjà pu éviter la construction de plusieurs collectifs.

Toujours concernant le développement de notre commune et plus largement du territoire de la CCPC, l'étude sur nos futures ressources en eau potable et nos capacités d'assainissement individuel et collectif à venir est en cours. Notre PLU devra ainsi être en adéquation avec ces résultats. Nous avons également relancé la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) en octobre 2021. Cette dernière devrait permettre, d'ici la fin du mandat, de rétablir des accès et redessiner le foncier des exploitations agricoles dans le périmètre perturbé par le passage de l'A41.



BÂTIMENTS ET FONCIER COMMUNAUX

En 2021, nous avons mis en service le CLAE et la salle socio-culturelle et rénové les salles de réunion du gymnase et du Corbet. Le permis de construire pour de nouveaux locaux techniques municipaux a été déposé en décembre et la construction démarrera à l'été 2022. De plus, nous avons acquis la maison Gal sur la route des Dronières, une maison sur la route d'Annecy, un local commercial dans la Grand'rue, le hangar à sel aux Dronières et plusieurs parcelles de bois qui jouxtent la forêt communale. Nous avons également entrepris la régularisation de nombreuses affaires foncières qui sont à traiter depuis plus ou moins longtemps.

ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Nous avons dès la rentrée de septembre 2020 trouvé **une solution transitoire mais néanmoins efficace pour la restauration du midi** en installant les enfants dans la salle annexe du gymnase puis dans la salle socio-culturelle.

Les enfants ont également intégré les nouveaux locaux périscolaires au retour des vacances de printemps.

Les programmes des activités du périscolaire et du centre de loisirs se développent sans cesse, tout comme les stages d'été.

RESSOURCES HUMAINES

Nous n'avons créé, depuis juillet 2020, qu'un poste supplémentaire qui viendra suppléer le gardien du gymnase et conforter les services techniques qui ont vu leur charge de travail augmenter avec l'accroissement de la population et l'extension du « périmètre urbain ». Son coût sera en partie compensé par les revenus tirés de la mise en location de la nouvelle salle socio-culturelle. Ce nouvel agent entrera en fonction en début d'année.

En 2022, nous recruterons également un chargé de missions dans le cadre du programme « Petites villes de demain », il sera financé à 70 % par l'État et la part restante sera répartie entre la commune et la CCPC. Ce contrat d'une durée de 18 mois pourra être prolongé pour les besoins du programme mais ne sera pas pérenne.

Enfin, comme nous nous y étions engagés, **nous adaptons sans cesse le nombre d'agents périscolaires aux besoins, par le biais de postes temporaires** liés à l'accroissement d'activité, afin que toutes les familles demandeuses de Cruseilles puissent bénéficier de ce service.

COMMUNICATION

Pour rester au plus proche de vous, la municipalité a créé **une page Facebook** et s'est dotée d'**une application de ville « Intramuros »**. Dans le **bulletin municipal revisité**, nous nous attachons à vous informer le plus clairement et le plus directement possible.

Dans un même temps, **vos élus restent disponibles**, à la mairie ou sur le terrain, **toute demande de rendez-vous est honorée rapidement.**

Nous exerçons notre mandat dans la proximité, la simplicité et la bienveillance, comme nous nous y étions engagés.

FINANCES

Concernant les finances de la commune, suite à l'audit de début de mandat, **nous n'avons eu recours, jusqu'à présent et encore pour 2022, qu'à l'autofinancement et aux subventions** puisque le prêt de 3 500 000 €, réalisé en juillet 2020 pour financer les projets lancés par l'ancienne équipe, a bloqué notre capacité à emprunter jusqu'à 2023. **L'occupation du domaine public par les promoteurs lors des constructions, que nous avons rendue payante en 2021, est devenue une source de revenus non négligeable pour la commune.**

SPORT ET ASSOCIATIONS

En 2021, la municipalité a travaillé en partenariat avec les associations à **l'organisation de la fête autour du passage du Tour de France, du 13 juillet et d'Octobre Rose.** Nous nous épaulons mutuellement.

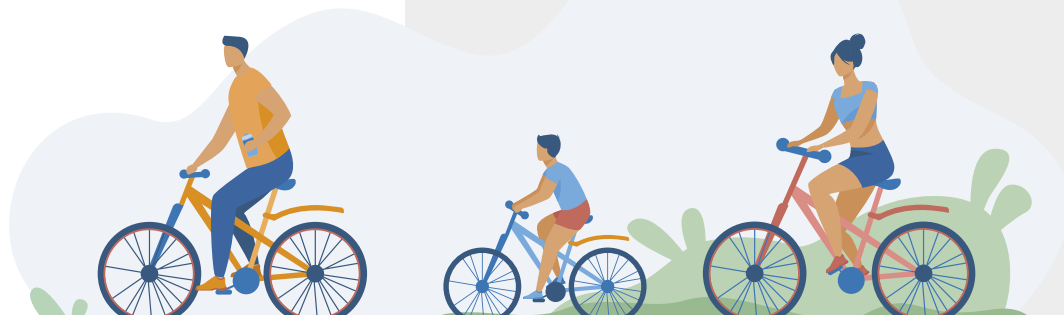
Avec la livraison du Complexe Sportif du Pays de Cruseilles, de nouveaux créneaux pour les associations sportives ont été alloués, en collaboration avec la CCPC. Pour les autres associations, **la mise en service de la salle du Corbet** a permis également de les accueillir plus souvent. Par ailleurs, **nous continuons à soutenir financièrement celles qui en ont besoin.**

LOISIRS ET TOURISME

La réalisation phare de ce début de mandat a été sans nul doute **l'aire de glisse des Dronières** qui a remporté un vif succès auprès des jeunes dès sa mise en service. Le **streetworkout** a suivi en novembre 2021.

Les abords du parc à daims et du lac ont bénéficié de nombreux aménagements durant les étés 2020 et 2021 : nouveau jeu pour les enfants et rénovation de l'ancien, installation de tables de pique-nique supplémentaires, de barbecues, d'un lieu de restauration rapide, d'une pergola, d'un appui à vélos...

En parallèle, la CCPC, détentrice de la compétence « tourisme », a mené une étude pour la réinstallation d'un camping à son endroit initial (en face du restaurant l'Ancolie) et a acquis le chalet tout proche pour venir compléter ce projet.





URBANISME

RÉVISION DU PLU

Les règlements graphique et écrit sont en cours de finalisation

Nous avançons toujours à bon rythme dans cette révision du PLU. Le groupe de travail PLU se réunit très régulièrement, accompagné de notre urbaniste, Charline Montegani, de l'agence Territoires Demain.

Ainsi, **la traduction réglementaire du PADD est en bonne voie de finalisation avec l'élaboration des règlements graphique et écrit.** Ensuite, ce travail sera présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis, c'est-à-dire les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture, la CCPC, les communes limitrophes...

Nous vous rappelons que durant cette période, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent faire l'objet d'un sursis à statuer si elles sont en contradiction avec les futures règles du PLU.

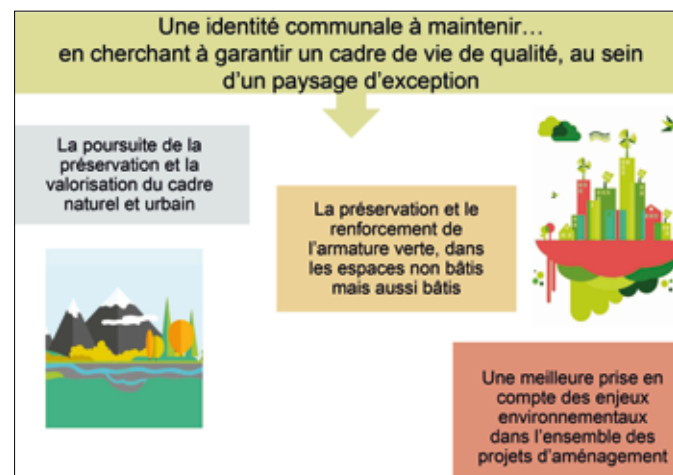
Aussi, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie si vous avez un doute sur la faisabilité d'un projet de construction ! Chaque demande est traitée avec bienveillance, équité et toujours dans la plus stricte légalité bien évidemment et ce, quel que soit le pétitionnaire !

De même, si vous avez une interrogation sur une autorisation d'urbanisme accordée à un tiers, vous pouvez consulter en mairie les éléments de chaque dossier, ceci en toute transparence.

La deuxième réunion publique a eu lieu

Le vendredi 22 octobre au soir s'est tenue la deuxième réunion publique liée à la révision du PLU. C'était la première en présentiel. **Il s'agissait de présenter à la population le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) élaboré par les élus afin de recueillir son avis.** Ce fut une soirée constructive avec des interventions intéressantes des participants.

Nous remercions les nombreux habitants de Cruseilles qui, par leur présence, ont montré leur intérêt pour l'avenir de notre commune.



Avis rendus par la commission urbanisme

Du 1^{er} septembre au 30 novembre, la mairie a reçu 28 dossiers à instruire dont :

- 20 déclarations préalables de travaux (DP) dont 14 ont été accordées, 1 refusée et 5 sont toujours en cours d'instruction.
- 3 permis pour des agrandissements de maisons individuelles en cours d'instruction.
- 3 permis de construire dont 1 permis pour la reconstruction du chalet de l'Iselet, sinistré, qui a été accordé, et 2 permis toujours en cours d'instruction (pour un bâtiment agricole et un magasin bio).
- 1 transfert de permis de construire en cours d'instruction.
- 1 permis modificatif pour la construction de 2 villas dans l'ensemble immobilier route des Dronières/route de l'Arthaz, toujours en cours d'instruction.

Route du Suet : pourquoi un bâtiment au ras du trottoir ?



Vous avez été nombreux cet automne à vous étonner de la sortie de terre en limite de trottoir du programme immobilier PATIO NATURE par la société SAGEC.

Nous vous informons que ce permis de construire a été accordé par l'ancienne municipalité le 20 mai 2019 en limite de voirie. Le PLU actuel très « souple » le permet effectivement mais il aurait été incontestablement judicieux de demander un minimum de recul, ce qui n'a malheureusement pas été fait...

Cette implantation au ras du trottoir est irréversible et prouve bien la nécessité de réviser rapidement le PLU si certains en doutaient encore !



TRAVAUX ET BÂTIMENTS

De nouveaux locaux techniques pour fin 2022



Commission Communale d'Aménagement Foncier

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, la CCAF s'est réunie le 12 octobre 2021. Il a été voté à 12 voix « pour » et 2 voix « contre » la poursuite de la procédure d'aménagement foncier agricole et forestier au regard des dommages causés sur les structures d'exploitation agricoles concernées par le passage de l'A41 Nord.

Maintenant, il est nécessaire de lancer la réalisation d'une étude d'aménagement. Cette étude décrira l'état initial de la commune sur les plans foncier, agricole, environnemental et paysager. Elle définira les principaux enjeux du territoire et les objectifs de l'aménagement. Elle aidera ainsi la CCAF à justifier ou non la réalisation de l'aménagement foncier, à choisir le mode et le périmètre d'intervention, à identifier les zones « sensibles » et à proposer des prescriptions.

A cet effet, le Conseil Départemental va recruter et financer un bureau d'études qui rendra son travail au 1^{er} trimestre 2023 car l'étude doit durer environ 12 mois pour couvrir un cycle végétatif complet.

Les conclusions de cette dernière seront ensuite présentées à la CCAF pour lui permettre de confirmer l'opportunité de l'aménagement foncier et le périmètre à aménager.

Les services techniques sont actuellement situés en bordure de la route d'Annecy, à côté de Carrefour Market. Bénéficiant d'un bail précaire qui ne sera pas renouvelé à l'automne 2022, la municipalité a dû lancer très rapidement un projet de nouveau centre technique municipal. Accompagnés par le bureau d'études AGI INGENIERIE, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les agents municipaux afin que ces nouveaux locaux correspondent parfaitement aux besoins actuels et futurs.

Ce Centre Technique Municipal (CTM) sera situé sur la route de Ronzier, sur une parcelle communale qui accueillera également le terrain familial d'accueil des gens du voyage en voie de sédentarisation.

Le permis de construire a été déposé en décembre 2021 et est en cours d'instruction.



Ce bâtiment, d'une surface de plancher de 846 m² et aux dimensions de 40,80 m par 18,40 m avec une hauteur de 8 m, comprendra :

- Un garage de 489 m² avec une zone de rangement intégrée,
- Un espace bureau, vestiaires et repos de 87 m²,
- Une mezzanine pour le rangement de 87 m²,
- Un plateau, à l'étage, de 87 m² qui pourra être aménagé dans l'avenir en 2 logements d'urgence de type T2.

Le bardage sera en tôle gris anthracite et en bois type mélèze, la couverture en bac acier gris clair.

Les travaux, estimés à 900 000 € HT, devraient démarrer courant mai 2022.

Inauguration de l'aire de glisse

Le samedi 2 octobre 2021, nous nous sommes retrouvés nombreux aux Dronières pour inaugurer le skatepark et le pumptrack.

Cette première inauguration du mandat, que nous avons souhaitée simple et conviviale, à l'image des relations que nous avons instaurées avec les habitants de Cruseilles, s'est déroulée sous un soleil éclatant.

Nous avons rappelé que ce projet s'est construit en concertation avec les futurs utilisateurs de cet équipement en créant un comité de pilotage avec eux ainsi que quelques élus bien évidemment, mais aussi des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Ce bel équipement, représentant un investissement de 180 000 € HT, a été réalisé en un temps record grâce à la volonté des élus, l'implication des futurs utilisateurs, le sérieux des entreprises retenues et le précieux soutien de nos trois financeurs. En effet, nous avons obtenu une subvention de la région de 80 000 €, du département à hauteur de 48 000 € et de l'Etat de 46 000 €. Ces aides viendront également aider au financement du streetworkout.



Grâce à tous ces soutiens, les jeunes de notre commune vont pouvoir profiter d'un bel équipement. Nous sommes surtout très heureux de pouvoir leur offrir enfin un lieu adéquat pour la pratique de leur sport et leur passion. Ainsi, nos *riders* ne seront plus obligés de se tourner vers les communes environnantes pour trouver un lieu propice à leur activité. Nous aurons aussi très certainement le plaisir d'accueillir souvent des habitants venant de communes proches pour profiter de ce nouvel équipement.

Concernant le volet environnemental, nous nous félicitons de la parfaite intégration paysagère de cette aire de glisse au site des Dronières car il s'agissait, à nos yeux, d'un enjeu primordial. En effet, cet équipement ne devrait en rien impacter l'activité des pêcheurs ni la vie de la faune et de la flore des lieux. Nous avons d'ailleurs mis un point d'honneur à conserver la quasi-totalité des arbres présents sur le site.

En conclusion, nous sommes convaincus du bien-fondé de cette réalisation et le taux de fréquentation de l'aire de glisse, lors des derniers beaux week-ends de cet automne, nous conforte en ce sens.

Maintenant, nous souhaitons que cet équipement qualitatif puisse le rester, aussi nous comptons sur le civisme de tous pour qu'il ne soit pas détérioré et que les lieux alentours restent propres.



VOIRIE

Dernières reprises d'enrobés avant l'hiver

L'entreprise Eurovia a procédé à des travaux de réfection de voirie dans les secteurs de l'Abergement et des Lirons début novembre. Ce sont le chemin des Naz, le chemin des Lirons et le chemin du Creux à l'Abergement qui ont fait l'objet d'une rénovation partielle, le tout pour un peu plus de 21 000 € HT.

Les 9 et 10 novembre 2021, suite au chantier de réfection du réseau d'eau potable au hameau de Chez Vaudey, la commune a fait reprendre une partie des enrobés à partir de l'intersection entre la route départementale qui mène à Groisy et la route de Chez Vaudey puis en direction des Ponts de la Caille.



Un nouveau radar pédagogique dans la Grand'rue

Les services techniques ont de nouveau installé un radar pédagogique dans la Grand'rue après que le premier a été accroché par un camion lors d'une livraison. Cette fois-ci, installé durablement sur son propre mât, il devrait être à l'abri des accrochages.

Nous comptons sur sa présence pour rappeler aux automobilistes que la vitesse maximum dans la Grand'rue est de 30 km / h comme l'indiquent aussi les marquages au sol.

Bien évidemment, il est permis de passer moins vite en cas de pluie, d'affluence des piétons, etc.

Les travaux, consistant en un rabotage, un réglage puis en la mise en œuvre d'un nouvel enrobé sur certaines parties de la voirie seulement, ont coûté 47 000 € HT. Dans ce secteur, nous avons élargi la voie sur deux tronçons, ce qui permet une nette amélioration pour le croisement du bus scolaire et des engins agricoles.

Mise en service du nouveau parking à l'entrée de Cruseilles à la place de l'ancien skatepark

Avec la mise en service de la nouvelle aire de glisse aux Dronières, le moment était venu de démonter les modules de l'ancien skatepark. Bien qu'ayant été déjà largement utilisés, nous avons pensé que ces derniers pourraient encore faire le bonheur d'une autre collectivité. Aussi, nous les avons proposés à l'ensemble des communes de la CCPC. C'est la commune d'Andilly qui s'est manifestée la première et qui est venue récupérer les modules sur place.

Suite au démontage, les agents des services techniques ont arraché la haie bordant la route départementale afin de laisser passer la lumière et le soleil sur ce nouveau parking mais aussi pour mettre en valeur les beaux érables qui l'entourent.

Le but a aussi été de redonner de la visibilité depuis la RD 1201 afin de sécuriser les véhicules et les utilisateurs. Nous avons également fait reprendre une petite surface d'enrobé soulevée par les racines des arbres.

Enfin, l'entreprise PROXIMARK a effectué le marquage au sol de 15 places de stationnement qui sont désormais libres d'accès.



Aménagement du parking entre la Maison de Santé et le passage Dodoley

Les travaux, d'un coût estimé à 46 000 € HT, ont démarré le 22 novembre 2021 pour une durée prévue de deux semaines ; malheureusement, la neige est arrivée ! Le chantier n'est donc pas terminé.

Ce dernier a été lancé tardivement en raison du planning chargé de l'entreprise Guintoli qui est titulaire du marché « travaux de voirie » pour la commune.

Étant donné la sortie du parking difficile sur le passage Dodoley en raison du dénivelé, il était devenu indispensable de procéder à un aménagement. Nous avons donc supprimé cette sortie pour ne maintenir qu'un accès piéton aux normes PMR* à l'arrière de la mairie.

Le long du nouveau mur de soutènement, un trottoir d'une largeur d'1 m 80 a été créé afin de sécuriser les piétons, il sera ensuite prolongé le long du bâtiment situé aux abords du rond-point de l'EHPAD.

(*) Personnes à Mobilité Réduite



Concernant l'accès au parking aménagé, il se fera désormais par le parking de la Poste dont nous allons revoir le sens de circulation dès que du marquage au sol sera de nouveau réalisable (sans doute au printemps).

Le parking sera bordé de végétaux et accueillera un arbre en son centre et un en périphérie. Nous n'avons pas pu en planter davantage en raison de la présence du parking souterrain et du nombre de places à conserver.

Enfin, la largeur de la voie étant diminuée par la présence du trottoir, le passage Dodoley sera désormais en sens unique dans sa totalité. Il sera donc impossible d'y accéder par le rond-point de l'EHPAD, y compris pour les riverains. Cela évitera que certains véhicules débouchent sur la RD1201 par le sens interdit, comme c'était parfois le cas jusqu'alors par manque de visibilité en amont.

Nous espérons que ces aménagements contenteront le plus grand nombre d'entre vous !



Réfection d'une partie des enrobés sur la place de la Fontaine

La commune a procédé à des travaux de réfection d'une partie du parking place de la Fontaine (près de la pharmacie et d'Utile) entre le 19 et le 22 novembre 2021 pour un coût de 15 500 € HT.

L'objectif était de raboter et réaliser un enrobé neuf sur toute la partie endommagée, tout en rétablissant une surface plus plane.

Dès que possible, les places de stationnement seront matérialisées par marquage au sol en zone bleue afin de rendre cohérentes les règles de stationnement sur l'ensemble de la place de la Fontaine.

Aussi, deux cheminements piétons ont été créés, en enrobé également, pour faciliter l'accès aux portillons des deux copropriétés voisines, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, le bosquet en contrebas du parking a été complètement débroussaillé et nettoyé par les services techniques de la commune. Nous verrons ce printemps s'il est opportun de faire quelques plantations.

Nous vous remercions pour votre patience lors de ce chantier qui a fortement impacté le stationnement, bien que nous ayons essayé de minimiser les contraintes en choisissant le lundi où Cruseilles est moins fréquentée en raison de la fermeture de nombreux commerces.

Utilisation du parking souterrain du complexe sportif intercommunal

Depuis début novembre, le parking souterrain du gymnase intercommunal est ouvert 24 h / 24. D'une superficie de 1 980 m², il peut accueillir 80 véhicules.

Le marquage des places de stationnement a été réalisé en bleu dans l'éventualité qu'il soit réglementé en zone bleue dans l'avenir et pour ne pas engendrer un coût supplémentaire le moment venu.

Cependant, dans un premier temps, la CCPC et la commune de Cruseilles souhaitent que cet équipement puisse être utilisé par le plus grand nombre et facilement. Aussi, **pour l'heure, la zone bleue n'est pas en vigueur et ne le deviendra que si nous constatons des abus en termes de stationnement**, c'est-à-dire des véhicules qui ne bougent pas durant la semaine.

Donc, pour l'instant, utilisateurs du gymnase, riverains, visiteurs, parents d'élèves..., vous pouvez tous vous stationner à l'intérieur de ce parking souterrain sans crainte que la porte ne se referme derrière vous !

En cas de changement dans les règles d'utilisation, nous vous en informerons.



Fuite du lac des Dronières : tout est bien qui finit bien !

Le feuilleton de l'été est définitivement terminé ; enfin, nous croisons les doigts pour qu'il ne recommence pas de sitôt ! En effet, nous avons tous pu constater que le niveau du lac est revenu à la normale depuis septembre. Le produit que nous avons utilisé pour colmater la brèche a donc bien fonctionné. Nous gardons précieusement le mode opératoire dans les archives de la mairie au cas où le problème se représente un jour...

Encore merci à toutes les personnes qui ont participé au colmatage de ce trou, que ce soit par leur aide sur le terrain ou par la mise à disposition de matériel !

L'ANTENNE RELAIS DE BECCON EST EN SERVICE DEPUIS FIN OCTOBRE

La mise en service du pylône de Beccon a eu lieu un peu plus vite que prévue puisqu'il est opérationnel depuis fin octobre 2021.

Nous vous rappelons que cette antenne accueille, pour l'instant, les opérateurs BOUYGUES TELECOM et SFR. Leurs abonnés ont, semble-t-il, constaté une nette amélioration du réseau depuis son activation.

L'antenne située au stade des Ébeaux est d'ores et déjà désactivée et sera démontée par l'opérateur ATC courant avril 2022.





FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel communal du 1^{er} septembre au 30 novembre 2021

Pour le service enfance-jeunesse :

- Recrutement en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles et faire face à l'accroissement temporaire d'activité dans le cadre de la rentrée scolaire 2021-2022 :

- Fanny Joyet
- Lydie Marin-Lamellet
- Sandrine Pommier
- Stéphanie Rebuli
- Lidia Rosa Da Silva
- Nathalie Roset
- Jana Turzova
- Catherine Barrachin
- Lola Berthoud
- Hanane Excoffier
- Gladys Lachat du 2 au 5/11

- Réintégration au 01/09 de Mme Louisa De Melis suite à une disponibilité pour convenances personnelles.

- Nomination en tant que stagiaire au 01/09 de Mme Camille Leleu au grade d'adjoint territorial d'animation.

- Titularisation de Mme Fabienne Loisel au 01/09 sur le grade d'adjoint territorial d'animation.

- Stagiairisation de M. Adrien Charvolin au 01/10 sur le grade d'adjoint territorial d'animation.

- Mise en congé parental de Mme Océane Avet-le-Veuf du 01/10/2021 au 31/12/2021.

Pour la cantine :

- Recrutement en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles :

- Sophie Doury
- Alizée Lecoeuvre
- Cindy Dumax
- Titularisation de Mme Vanessa Lavorel au 01/09 sur le grade d'adjoint territorial d'animation.

Pour le service administratif :

- Renouvellement du CDD pour accroissement temporaire d'activité de Mme Floriane Damour du 01/10 au 31/12/2021.

Pour le service technique :

- Détachement sur le grade d'Ingénieur Territorial de M. Christophe Bocquet à compter du 01/09/2021.

- Titularisation de M. Franck Pinte sur le grade d'agent de maîtrise à compter du 01/09/2021.

FONDS FRONTALIERS

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous avez récemment élu domicile à Cruseilles ?

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?

Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?

Ou êtes titulaire d'un permis G ?

Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2020, les fonds frontaliers se sont montés à 1 284 998 €.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.





AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT



Un repas des aînés sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité

Le dimanche 16 octobre, nos aînés ont pu enfin se réunir pour partager le repas organisé et servi par la municipalité. **168 personnes ont pu découvrir la nouvelle salle socio-culturelle et s'installer aux tables rondes afin de déguster le menu composé de mets provenant des commerçants locaux** : le Traiteur Tillier, les boulangeries de Cruseilles, les fromages de la ferme de Follon ainsi que les boissons en provenance des Vignes de Féchy, du Noiret et de la Cave aux Amis.

Les Sainfoins, groupe musical bien connu, ont animé cette journée et fait danser l'assistance.

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !

L'association Allo Stop Alcool

L'Assemblée Générale de Allo Stop Alcool s'est déroulée cet automne après une année difficile.

La rencontre et la discussion sont les meilleures aides pour les personnes souffrant de la maladie alcoolique : les confinements ont altéré les démarches de l'association mais les contacts ont été maintenus.

Créée en 2008, elle recense 80 membres.

Le bureau composé de 7 membres, tous anciens malades, est donc capable d'aider et soutenir les personnes dans le but de les préparer à une future cure.

Parallèlement, l'association a mis en place un groupe de soutien pour les proches et familles.

Les résultats des guérisons sont à la hauteur de l'engagement de l'association : en moyenne 10 personnes sont soignées chaque année.

Au-delà de ce résultat, ce sont autant de familles qui retrouvent un équilibre.

ALLO STOPALCOOL

PRÉVENTION ET SOIN DE L'ALCOOLISME

Salle des Associations

36, Passage des Écoles

à Copponex

Permanence tous les lundis de 18 h à 20 h 30

Permanence du groupe de soutien les 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois à 19 h

Contacts :

Michel au 06 80 67 04 10 ou Greg au 06 74 89 29 53



Un camion des restos du cœur présent à Cruseilles chaque semaine

La crise sanitaire a accentué les situations précaires. Les centres fixes étant situés dans les grandes villes, les Restos du cœur ont mis en place un camion itinérant afin d'aller à la rencontre des personnes. C'est ainsi qu'ils ont proposé de venir à Cruseilles une fois par semaine.

Les personnes désireuses de bénéficier de l'aide doivent contacter la responsable du camion, Mme Martine Lennon, au 06 76 67 57 40 ou par e-mail à martine.lennon@restosducoeur.org afin de s'inscrire.

Il n'est pas toujours facile d'entreprendre cette démarche, c'est pourquoi nous insistons sur la confidentialité.

Il y a parfois, dans la vie, des événements qui font basculer notre quotidien, et il ne faut alors pas hésiter à demander momentanément de l'aide.





Un colis de Noël « 100 % local » pour nos aînés

Le Père Noël est venu en avance pour déposer des gourmandises aux aînés de la commune !

Le CCAS a renouvelé l'opération "colis local", en le confectionnant avec des produits choisis chez nos commerçants. Il a été distribué par les conseillers municipaux, des jeunes du CMJ, et des bénévoles que nous remercions. Nous espérons que ces douceurs auront mis du baume aux cœurs des bénéficiaires pour les fêtes de fin d'année !

ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Un début d'année intense pour le périscolaire

Autour de notre thème sur les livres et les journaux, petits et grands ont pu participer à des activités et projets aussi intéressants les uns que les autres.

Un groupe de maternelle est allé rendre visite aux résidents de l'EHPAD dans le cadre d'un projet intergénérationnel. Tout en respectant les gestes barrières, enfants et adultes ont partagé un goûter et une histoire contée par l'animatrice. Un beau moment de convivialité.

Les élémentaires n'ont pas été en reste. Après une visite à la caserne des pompiers le 20 septembre dernier, le premier numéro du journal « Les nouvelles du CLAE » est sorti avec une multitude d'articles imaginés et créés par les enfants. Le deuxième numéro devrait bientôt arriver avec de belles surprises en perspective.

Les vacances d'automne ont permis aux enfants de découvrir une multitude d'activités autour du thème de la forêt. Entre stage de survie, découverte des animaux et visite de l'écomusée du bois et de la forêt de Thônes,

PERMANENCE DU CCAS

La permanence du CCAS a lieu tous les mercredis après-midi de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

Vous y trouverez des renseignements et des conseils dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales (sur papier ou en ligne) et une aide pour vous orienter vers les services et administrations compétents en matière de social, d'emploi...

Tél. : 04 50 32 10 33



© Adobestock - Rymden



les enfants ont vécu deux semaines riches en découvertes et apprentissages ponctuées par un spectacle, devant leurs parents, à l'espace théâtre.

Novembre et décembre ont été rythmés par la préparation des fêtes de fin d'année. Un spectacle de magie détonant a été proposé aux enfants. Malgré l'annulation de la fête de Noël du Périscolaire, les enfants ont confectionné des décorations afin d'égayer les locaux aux couleurs de Noël. Ils ont également fabriqué de jolis journaux glissés dans les colis de nos aînés.

Enfin, ce début d'année est marqué par la préparation du carnaval que la mairie organise en collaboration avec différentes associations de la commune. Un grand défilé en perspective auquel, nous l'espérons, vous serez nombreux à vous joindre !



CARNAVAL

VEZ PARTICIPER AU GRAND CARNAVAL DU SAMEDI 5 MARS 2022 !

La municipalité organise un grand carnaval qui réunira petits et grands, familles et associations, le samedi 5 mars 2022.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous sur le parking du gymnase intercommunal à 14 h pour démarrer le défilé tous ensemble dans Cruseilles.

Ensuite, nous nous retrouverons pour brûler le bonhomme carnaval, goûter et danser...

Si vous souhaitez rejoindre l'organisation de l'évènement, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : dir.animation@cruseilles.fr

Jeu-concours :

Dessinez l'affiche du prochain carnaval !

Dans le cadre du carnaval de Cruseilles 2022, la commune de Cruseilles organise un concours d'affiches pour définir le support visuel du carnaval.

Participants :

Le concours est ouvert à tous les habitants de Cruseilles, enfants, adolescents et adultes.

Mode d'emploi :

Vous dessinez sur une feuille A3 en format portrait, au feutre, et avec des couleurs vives.

Le dessin doit obligatoirement faire apparaître, de façon visible, les informations suivantes :

Carnaval de Cruseilles

samedi 5 mars

À partir de 14 h

L'affiche doit obligatoirement comporter au dos, le nom, prénom et âge du participant ainsi qu'un numéro de téléphone.

Réception :

Les dessins devront être déposés au service Enfance / Jeunesse de la mairie de Cruseilles, 119 rue des Prés Longs, avant le vendredi 21 janvier 2022.

Utilisation des dessins :

Les dessins pourront être utilisés pour la réalisation des supports visuels du carnaval et de communication de l'évènement par la mairie de Cruseilles. Nous nous réservons le droit d'adapter les éléments graphiques de l'affiche pour la création du support définitif

Une boum d'Halloween très réussie

La fête a battu son plein le dimanche 31 octobre 2021 à la salle socio-culturelle de Cruseilles avec la boum d'Halloween.

Un super accueil, une décoration bluffante, une animation au top et des déguisements plus vrais que nature, tout était réuni pour passer un bel après-midi !

Bravo à l'APE de Cruseilles pour l'organisation !



Inauguration du nouveau bâtiment scolaire de l'école Saint-Maurice

Le soleil était au rendez-vous le samedi 25 septembre pour cette belle inauguration du nouveau bâtiment scolaire de l'école Saint-Maurice.

Après les interventions du président de l'OGEC, de la directrice Sandrine Gourcerol et du représentant du diocèse, les enfants ont magnifiquement chanté et le Père Viju a béni l'assistance.

C'est une année scolaire qui a bien démarré pour tous les élèves et leurs enseignantes dans cette belle école !

Ouverture de la micro-crèche Popets et Compagnie

La micro-crèche, gérée par Maud Crask-Gobertier, a ouvert ses portes le 5 janvier 2022. Elle accueille jusqu'à 12 enfants dans un local de 120 m² refait à neuf avec goût. Une grande terrasse de 60 m² permettra aux enfants de profiter de l'extérieur. Un vrai paradis pour les petits. L'équipe d'encadrement est composée de 4 personnes, toutes diplômées.

Les tarifs oscillent entre 8,60 € et 10 € de l'heure, selon le montant des revenus des parents. Malheureusement, pour l'heure, toutes les places sont déjà occupées.

Nous félicitons Madame Gobertier pour cette belle réalisation et souhaitons une bonne continuation à toute l'équipe.



JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes

Les projets se précisent pour nos 16 jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et les réunions de travail mensuelles sont toujours un réel plaisir !

Pendant que certains organisent un tournoi sportif pour les jeunes, qu'une équipe travaille à tisser un lien entre nos jeunes cruseillois et nos aînés, d'autres s'affairent pour la mise en place d'une journée ramassage de déchets sur la commune.

De beaux projets qui devront voir le jour au premier semestre 2022, c'est prometteur !

Sans oublier la commission communication qui a mis en place le compte Instagram du CMJ pour partager avec vous toutes les infos !

Suivez-nous : @cmjcruseilles_



Pumptrack et skatepark : un premier bilan après 2 mois d'utilisation

Le 2 octobre a eu lieu l'inauguration du skatepark et du pumptrack.

Après deux mois d'utilisation, c'est l'occasion de faire le point.

Vous l'aurez remarqué, le site est très fréquenté, par des utilisateurs de tous âges. **Pour des raisons de sécurité et de bonne cohabitation, nous invitons tous les utilisateurs à bien prendre connaissance du panneau explicatif à l'entrée du site.**

Le pumptrack, par sa conception même, est un équipement moins technique que le skatepark. De ce fait, il attire le plus grand nombre d'utilisateurs, des plus petits aux plus grands. **Il n'est cependant pas autorisé aux enfants de moins de 8 ans.**

Ce n'est pas non plus une piste pour apprendre à faire du vélo (ou de la trottinette). Avant de s'y engager, il faut déjà posséder un minimum de technique et savoir maîtriser son vélo.

La piste n'est pas autorisée aux piétons et donc encore moins aux parents qui accompagneraient à pied des enfants pas encore autonomes sur leur engin.

Pour débiter, nous vous encourageons à aller sur la piste de bicross en terre à côté du club house du tennis. Le terrain est bien moins fréquenté et le sol en terre pardonne plus volontiers les chutes.

Sur le pumptrack, une seule personne à la fois est autorisée à rouler.

Une certaine tolérance peut être acceptée mais il est important de garder ses distances pour éviter les collisions. La règle quand on roule est de faire attention à celui qui est devant en s'adaptant à son allure : il faut laisser de la distance et ne pas doubler. Aux plus forts de s'adapter aux autres. S'ils veulent "envoyer du lourd", ils doivent s'assurer de ne pas faire prendre de risque aux autres.

Le streetworkout est désormais accessible

Situé à l'entrée des Dronières, du côté du parc à daims, le streetworkout de la société KENGURU nous a été livré le 26 novembre.

La configuration de cet équipement est le fruit de la collaboration de la municipalité avec deux jeunes pratiquants cruseillois : il se veut compact mais complet et propose aussi des agrès accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

La municipalité remercie les services techniques qui se sont occupés du terrassement, du cheminement PMR et qui feront l'aménagement final des abords.

Nous vous invitons à utiliser ce nouvel équipement sans modération dès que la neige aura disparu !

Coût des travaux : 32 500 € HT



**Sur le skatepark ou sur le pumptrack, la bienveillance est de rigueur.
Rouler doit rester un plaisir pour tous.**

Pour être plus tranquille et serein, observez et préférez certains jours de la semaine et certaines heures de la journée en fonction de votre profil (confirmé, débutant) et de la fréquentation. Visez les heures les plus calmes : en semaine, le matin de bonne heure, entre midi et deux...

Pour votre sécurité, encore et toujours, que ce soit sur le skatepark ou sur le pumptrack, nous vous encourageons fortement à vous équiper d'un casque (intégral pour le vélo) et de protections diverses (genouillères, coudières, dorsales...).

Quelques aménagements autour du site

Une poubelle de tri a été installée à l'entrée du site. Merci de l'utiliser et de respecter la propreté du lieu. Veillez également à ne pas marcher autour des pistes pour laisser une chance à la pelouse de pousser d'ici le printemps. Accédez aux pistes par l'entrée du site pour ne pas apporter, sous vos chaussures et sous vos roues, de la terre et des gravillons qui peuvent provoquer des chutes.



D'ici le printemps prochain, en fonction de la météo, des cheminements seront réalisés et certains équipements ajoutés comme des tables et des bancs pour embellir le site et rendre l'attente des accompagnateurs plus agréable.



ZOOM LA MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE

La Maison de Santé de Cruseilles a ouvert ses portes le 1^{er} mars 2019.
Depuis, l'équipe a bien grandi et évolué ; elle s'est structurée, organisée.

QUI SONT LES PROFESSIONNELS DE CETTE MAISON DE SANTÉ ?

- 6 médecins généralistes + 2 médecins remplaçants
- 1 médecin psychiatre
- 2 pharmaciens
(Pharmacie de Cruseilles, nouvellement intégrée dans la Maison de Santé)
- 2 pharmaciens biologistes
(laboratoire d'analyse médicale)
- 2 sages-femmes
- 3 psychomotriciennes
- 2 pédicures-podologues
- 2 orthophonistes
- 6 ergothérapeutes
- 7 masseurs-kinésithérapeutes
- 1 orthoptiste
- 2 diététiciennes
- 2 psychologues
- 1 Infirmière ASALEE
(dispositif d'éducation thérapeutique)



Les prises de rendez-vous se font :

- Pour les médecins généralistes :
sur Doctolib ou par téléphone au 04 50 23 68 93
- Pour les autres professionnels :
vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site :
www.maison-de-santé-cruseilles.fr

Pour les rendez-vous en urgence :

Des permanences sont organisées tous les jours de 8 h à 20 h. Il est toutefois nécessaire de prendre rendez-vous au 04 50 23 68 93 pour organiser au mieux les consultations d'urgence.



Aujourd'hui, les médecins généralistes ne peuvent plus accepter de nouveaux patients.

En effet, devant la cessation d'activité de nombreux médecins, l'augmentation de la population de la région mais aussi le manque de locaux qui ne permet pas d'accueillir de nouveaux médecins, il nous est actuellement impossible d'augmenter le nombre de nouveaux patients.

Nous réfléchissons activement à trouver des solutions avec la mairie.

QUELLES SONT LES MISSIONS D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE ?

► ASSURER LA PERMANENCE DE SOIN :

Des rendez-vous en urgence tous les jours de 8 h à 20 h.

► UN PROJET DE SANTÉ ARTICULÉ AUTOUR DE THÉMATIQUES :

- Périnatalité
- Troubles de la statique
- Troubles du neuro-développement.

► ORGANISER UN TRAVAIL COORDONNÉ ENTRE LES PROFESSIONNELS PAR LE BIAIS :

- D'un logiciel médical partagé,
- De réunions de concertation pluriprofessionnelle : 2 professionnels ou plus prennent un temps de réflexion autour d'une problématique d'un patient afin de lui proposer la prise en charge la plus adaptée à sa situation personnelle,
- De la rédaction de protocoles pour organiser et optimiser le parcours de soin du patient,
- De la présence d'une coordinatrice pour articuler les projets de santé, assurer l'aspect comptable, juridique, administratif de l'équipe mais aussi le suivi qualité des actions mises en places et la coordination avec les acteurs du territoire.

► METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE SANTÉ PUBLIQUE, DE PROMOTION DE LA SANTÉ :

Pour 2021 :

- Participation d'une sage-femme de l'équipe au webinaire Octobre Rose sur la prévention du cancer du sein,
- Intervention de l'équipe de médecin/pédicure-podologue/masseurs-kinésithérapeutes en classe de 6^{ème} du collège de Cruseilles sur les préventions des troubles de la statique,
- Mise en place d'ateliers de guidance parentale de type Barkley pour les parents d'enfants atteints de trouble déficitaire de l'attention.

Pour 2022 :

- Périnatalité : Le Temps des Parents, groupes de paroles tous les 15 jours à destination des jeunes parents. Toutes les informations sont sur le site internet de la Maison de Santé : www.maison-de-santé-cruseilles.fr
- Impact Environnemental sur la santé : Ateliers Amniosmose à partir du 7 janvier 2022, en partenariat avec 2 intervenantes extérieures : Elise Aimé (spécialiste de la périnatalité) et Agnès Augier (conseillère en santé environnementale). Programme et inscriptions sur notre site.
- Poursuite des actions initiées en 2021.

Les professionnels de la maison de santé

MSP de Cruseilles
31 Grand'rue
74350 CRUSEILLES
www.maison-de-santé-cruseilles.fr





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES



La Petite Boutique

Située en face de la mairie, Marie vous accueille à "La Petite Boutique". Depuis toujours passionnée par l'art floral et la décoration, elle a pu exercer son métier de fleuriste pendant plusieurs années suite à l'obtention de son diplôme.

Dans un lieu agréable et qui a été rénové en famille, elle vous propose des plantes d'intérieurs, des fleurs coupées, fleurs séchées, vases et pots de rempotage pour toutes vos occasions.

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi-mercredi-vendredi :

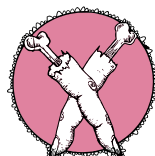
8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h

Jeudi 8 h 30 - 12 h

Samedi 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 19 h 30

Dimanche 9 h - 12 h 30

Fermé le lundi



CAMILLE TATOEUSE

Camille tatoueuse

Je m'appelle Camille Miguet, je suis maman de deux enfants, et installée à Choisy. Je suis tatoueuse depuis onze ans et très fière d'ouvrir mon quatrième salon de tatouage dans la commune de Cruseilles. J'aime le tatouage polynésien, les projets fins et floraux. À l'écoute et là pour vous conseiller, je serai ravie de vous accueillir sur rendez-vous tous les jours sauf mercredi et dimanche.

Je suis joignable

par téléphone au 07 65 58 11 11,
par mail à camilletatoueuse@outlook.fr,
ou bien encore sur les réseaux sociaux Facebook, instagram, tiktok (@camilletatoueuse).

LE MARCHÉ DOMINICAL A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE EN NOVEMBRE !

Les commerçants ambulants sont présents chaque dimanche de 8 h à 13 h sur la place de l'Église et sur la place de la Mairie. Pour celles et ceux qui souhaitent faire leurs achats sans faire des kilomètres et bénéficier des conseils de marchands à votre écoute, n'hésitez pas à le découvrir ou à le redécouvrir.

Retrouvez aussi vos commerçants sur le marché du jeudi.



Les commerces de Cruseilles à l'heure des fêtes

Les fêtes de fin d'année, malgré un contexte sanitaire encore très contraignant, se sont bien passées. Les cruseillois ont pu profiter de leur village sous une neige abondante et des illuminations installées un peu partout. Les commerces, cafés et restaurants avaient accroché leurs plus belles décorations et guirlandes et chacun a eu à cœur de recevoir sa clientèle dans les meilleures conditions.

Pour remercier et gâter les nombreux clients qui chaque jour franchissent la porte de leurs établissements, les commerçants et l'UCPC avaient organisé une tombola avec de nombreux lots à gagner.

De beaux moments de partage.





CULTURE ANIMATION TOURISME

Un mois d'octobre tout en rose

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la municipalité a choisi cette année de soutenir une équipe de personnels soignants du Centre Martel de Janville à Bonneville désireuse de mettre en place des soins socio-esthétiques pour leurs patient(e)s. Il s'agit d'un établissement de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) pour adultes, spécialisé pour les affections de cancérologie.

Pour cela, la municipalité a organisé différentes actions telles qu'un évènement sportif au lac des Dronières, une collecte d'argent et l'organisation d'une conférence.

Le samedi 9 octobre, les Dronières s'étaient parées de rose. Le public a pu découvrir et s'initier, sur le lac des Dronières, à la pratique du dragon boat grâce à la participation de l'association Drôles de rames (soutenue l'an dernier à l'occasion d'Octobre Rose) et à Dragon Attitude qui a mis gracieusement à disposition le dragon boat.

Le public a également pu participer à deux Marches Roses autour du lac en collaboration avec l'association Passion Montagne et Randonnée. Deux départs étaient proposés, à 10 h et à 14 h. Cette marche familiale d'une longueur de 5 kilomètres s'effectuait en 1 h 30 et était destinée à un très large public.

L'activité dragon boat a permis à 82 personnes de s'initier à cette pratique et les Marches Roses ont réuni 86 participants de tous âges.



Grâce aux dons libres versés par les participants à cette journée, la somme de 642,86 € a été récoltée.

À noter aussi que le food truck l'Observatoire, présent sur le site, a souhaité soutenir cette cause en reversant une partie de sa recette.

Enfin, lors de cet évènement, le Tennis Club proposait également des activités. Les dons récoltés ont été reversés à l'association Ruban Rose créée par Estée Lauder.

Le 15 octobre en soirée, la municipalité a organisé une conférence intitulée « Cancer du sein, osons en parler » à laquelle il était possible d'assister en vidéoconférence ou en présentiel à la mairie. L'intervention des personnels du corps médical (médecin oncologue, infirmières spécialisées, sage-femme) a permis de mieux comprendre la maladie et d'échanger avec les professionnels de santé.

Cette année encore, la municipalité a conduit l'action « Tirelires Roses » pendant tout le mois d'octobre. Les commerçants de Cruseilles et du marché dominical ainsi que les praticiens de santé avaient mis à disposition sur leurs comptoirs et dans leurs cabinets des tirelires pour récolter les dons.



De son côté, le FC Cruseilles a organisé une tombola pour l'Association Drôles de rames. Cette dernière a permis de récolter plus de 700 €.

Enfin, pendant tout le mois d'octobre, le pont Charles-Albert était illuminé en rose grâce au partenariat avec la municipalité d'Allonzier la Caille et à la participation des pompiers de Cruseilles.

La municipalité souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour cette cause.



Près de 2200 € récoltés pour le Centre Martel de Janville

Les différentes actions menées par la municipalité durant le mois d'octobre ont permis de récolter la somme de 2 188,79 €.

La remise du chèque Octobre Rose pour le projet du Centre Martel de Janville à Bonneville a eu lieu le 22 novembre à la mairie.

Lors de cette soirée, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir Florinda Lavallière, cadre de santé et son équipe de soignants de la clinique Martel de Janville ainsi que Mme Simone Drony, présidente de l'association ARVE (Association Recherche Vie Espoir).

Ce fût l'occasion de saluer le rôle essentiel de Madame Florence Rochon, infirmière aux HUG, auprès des personnes atteintes de cancer et de leurs proches et qui s'implique depuis de nombreuses années auprès de la municipalité de Cruseilles.

La municipalité a également salué l'engagement et l'investissement des associations Drôles de rames et Passion Montagne et Randonnée ainsi que du partenaire Dragon Attitude qui ont permis la réussite de la journée du 9 octobre. La municipalité a remercié le service enfance-jeunesse et les membres de la sous-commission Octobre Rose qui se sont impliqués cette année dans la communication, le bricolage et la mise en oeuvre des actions. Enfin, ce sont tous les généreux donateurs qui ont été remerciés : les cruseillois qui ont déposé des pièces et billets dans les tirelires, l'entreprise Glaces des Alpes basée à Allonzier la Caille pour son don de 400 €, Carrefour Market et les vergers Bunaz qui ont offert la collation pour les Marches Roses, ainsi que la nouvelle association sportive « Salève Basket Cruseilles » qui a offert une somme à la hauteur des points gagnés lors d'un précédent match amical.



Nous ne manquerons pas de vous informer des actions qui seront mises en œuvre au sein de la clinique grâce à tous vos généreux dons.

Le cancer du sein n'est malheureusement pas le seul cancer qui devrait être mis à l'honneur pour la récolte de fonds. D'autres sont tout aussi importants comme par exemple les cancers pédiatriques.

L'association cruseilloise Nos P'tites Etoiles récolte des fonds pour la recherche et pour aider les enfants malades et leurs proches. Elle cherche aussi à offrir une visibilité à des associations investies pour l'aide aux enfants en difficulté.

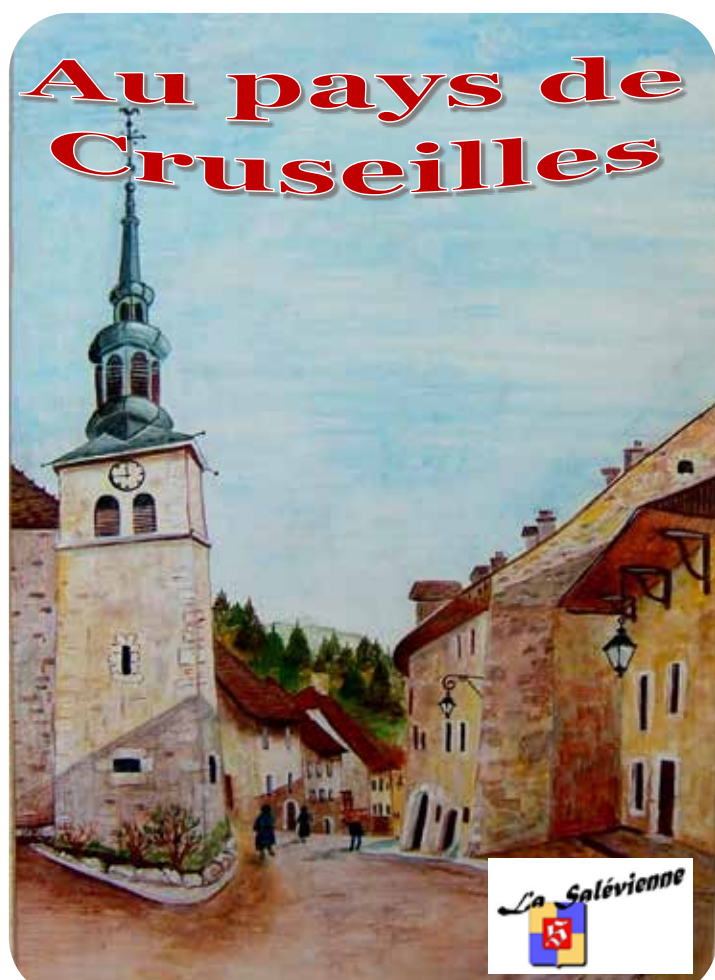
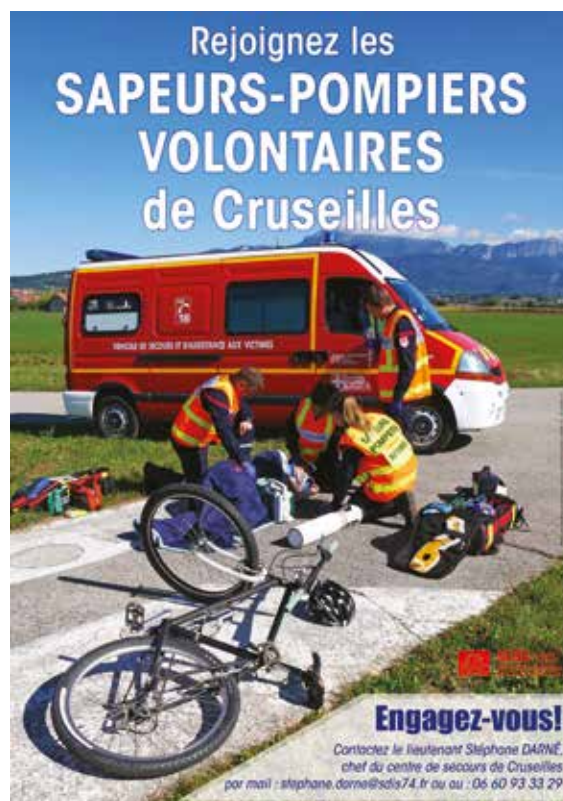
N'hésitez pas à participer à ses nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année et dès le début de l'année prochaine : le 4 février à 20 h venez assister au concert de l'ensemble vocal New Game. Ce concert s'inscrit dans l'opération nationale *Une Nuit pour 2500 Voix* destinée à collecter des dons pour la recherche sur les cancers de l'enfant. Entrée gratuite, participation libre.



Les sapeurs pompiers ont illuminé le ciel de rose au-dessus du Salève

Le samedi 23 octobre 2021 vers 20 h, les sapeurs-pompiers de Haute-Savoie ont illuminé environ 70 sommets du département dans le cadre d'Octobre Rose.

Les sapeurs-pompiers de Cruseilles se sont rendus au Salève pour allumer le ciel d'un rose flamboyant. Bravo à eux pour ce beau geste en faveur de l'opération.



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le Pays de Cruseilles, avec ses 13 communes, méritait que l'on s'intéresse à son passé. C'est chose faite avec cet ouvrage volumineux qui relate des siècles d'histoire de ce bourg du Genevois et de sa région. Fruit d'un travail de longue haleine, il a été réalisé à partir du dépouillement d'une masse d'archives, de témoignages, d'enquêtes de terrain, etc. Une première partie présente le secteur au plan géographique et historique. Une seconde partie offre une série de notices de plusieurs pages qui reviennent sur l'histoire, le patrimoine, les personnalités de chacune des communes qui composent le pays de Cruseilles : Allonzier-la-Caille, Andilly, Avregny, Cercier, Cernex, Copponex, Cruseilles, Cuvat, Le Sappey, Menthonnex-en-Bornes, Saint-Blaise, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, Vovray-en-Bornes.

Une édition La Salévienne - 900 pages et plus de 600 illustrations

L'auteur : Dominique Bouverat est enseignant et titulaire d'un doctorat d'histoire. Il est l'auteur d'une thèse sur les villes de Savoie à l'époque moderne. Passionné d'histoire locale, il a également rédigé plusieurs monographies communales.

Bon de commande – à renvoyer à La Salévienne – 4 ancienne route d'Annecy – 74160 Saint-Julien-en-Genevois

Nom :		Prénom :		
Adresse :				
N° téléphone :				
Adresse courriel :				
Au pays de Cruseilles par Dominique Bouverat	Nombre exemplaires	Euros par exemplaire		Total
		Sans port (retiré lors des manifestations de la Salévienne)	49 €	
		Avec port	57 € (49 € + 8 € pour frais de port par livre)	
		Total :		
<input type="checkbox"/> Je règle en euros par chèque libellé à « La Salévienne » <input type="checkbox"/> Je règle par virement sur le compte bancaire de la Salévienne				



SPORT ET ASSOCIATIONS

Un tournoi de badminton et de tennis de table organisé par les traileuses du désert

Nathalie et Solène, 2 femmes accidentées de la vie, ont décidé de relever un défi en participant au Rallye Aïcha des Gazelles qui aura lieu au Maroc en 2023.

Elles organisent aussi tout au long de l'année des manifestations dont le but est de recueillir des fonds pour une association partenaire, "Comme les Autres", qui propose un accompagnement social dynamisé par le sport et les sensations fortes aux personnes devenues handicapées moteur après un accident.

C'est ainsi qu'elles ont tenu un stand lors du passage du Tour de France à Cruseilles le 3 juillet, à l'occasion du feu d'artifice le 13 juillet, sur le marché du dimanche ou encore sur le vide grenier en septembre.



Le 20 novembre, elles ont organisé un tournoi de badminton et de tennis de table avec des équipes duo handicapé/valide pour une mise en situation de handicap le temps d'un match. Pour ce tournoi, l'association a pu compter sur les clubs de badminton et de tennis de table de Cruseilles, ainsi que sur des partenaires, dont le principal était la Cave aux amis. Une réussite pleine d'espoir qui sera renouvelée en 2022.

Et pour couronner la journée, le Garage Falconnet a mis à disposition des traileuses, sous forme d'un partenariat, un magnifique véhicule tout terrain pour qu'elles puissent réaliser leur rêve.

Bonne chance à nos 2 traileuses !

Facebook : Les traileuses du désert
www.commelesautres.org



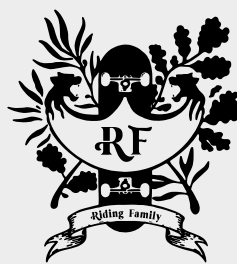
Le CHBC - Cruseilles Handball Club

Le Cruseilles Handball Club est actuellement composé de 165 licenciés, répartis entre plusieurs équipes : babyhand, M9, M11, M13 filles et garçons, seniors filles (prénationale) et sénior garçons (1ère division départementale).

Son président, Jean-Marie Tissot, est très heureux de l'apport du nouveau Complexe Sportif du Pays de Cruseilles qui augmente la capacité d'entraînement.

Les filles seniors qui évoluent en prénationale ont bien démarré leur championnat et visent avant tout le maintien dans la division.

Lors des premiers matchs dans le nouveau complexe, le public est venu nombreux et a apprécié les nouveaux gradins qui permettent de suivre les rencontres avec un réel confort.



L'association Riding family, qui s'est impliquée dans la réalisation de l'aire de glisse, donne des cours d'initiation de skate sur le site les samedis matin lorsque la météo le permet.
Pour plus d'informations : la.riding.family@gmail.com

Le Club Joyeuse Retraite

De septembre à juin, le Club se réunit tous les mardis de 14 h à 17 h dans la salle de réunion des Ébeaux.

Nous comptons une centaine d'adhérents y compris les ateliers maintien équilibre qui ont lieu tous les jeudis après-midi sauf en période de vacances scolaires.

Nous avons des groupes de joueurs de belote, tarot, Scrabble et autres jeux de mémoire, des animations sur différents thèmes... Tous les mois nous fêtons les anniversaires. Nous organisons une fois par trimestre un loto et un concours de belote et une ou deux sorties en car chaque année avec visite des curiosités et repas de midi au restaurant. Le traditionnel repas de Noël est préparé par le traiteur Tillier ; le tirage des rois a lieu début janvier avec une animation. Fin juin, un pique-nique est organisé aux Dronières.

Autant d'occasions de se retrouver et de passer des bons moments. Rejoignez-nous !

Avec pass sanitaire et masque.

Monique Dechosal, présidente

Renseignements et inscriptions au 06 06 75 19 81



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Ma Prime Rénov' - Rénover son logement pour un habitat économe



En France, deux logements sur trois ont été construits avant 1974 alors qu'il n'existait aucune réglementation thermique.

Ils consomment beaucoup d'énergie pour le chauffage. Pour y remédier, l'isolation est la priorité. C'est l'objectif visé par la généralisation récente du dispositif Ma Prime Rénov'.

Cette aide financière est accessible à tous les propriétaires occupants, peu importe leurs ressources. Elle s'adapte en fonction des revenus et du gain écologique apporté par les travaux.

Un mercredi par mois, un représentant de l'Asder - Faire Tout pour ma rénovation - assure une permanence à la Communauté de Communes de Cruseilles.

Après avoir pris un rendez-vous au préalable au 04 56 19 19 19, il vous conseillera pour passer sereinement toutes les étapes de la rénovation, du conseil personnalisé à la réalisation des travaux, en passant par les solutions de financement les plus adaptées.

Par ailleurs, d'autres aides de l'Etat sont cumulables à Ma Prime Rénov' et aux Primes Energie. Il s'agit entre autres de la TVA à taux réduit de 5,5 % mais également du Prêt à taux zéro.

Si vous remplissez les critères, vous pourrez aussi bénéficier des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Lors de votre rendez-vous, beaucoup de thèmes pourront aussi être abordés notamment sur l'isolation des murs et du toit, la ventilation, le chauffage au bois, la pompe à chaleur air/eau, le solaire photovoltaïque...

Tout savoir pour réussir une rénovation de son logement et pour vivre mieux.

Quelques conseils pour le nourrissage des oiseaux en hiver

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommande de nourrir les oiseaux uniquement en hiver et surtout pendant les périodes de froid prolongé (de novembre à fin mars) notamment lorsque la neige et le gel limitent l'accès à la nourriture.

Les mangeoires et abreuvoirs doivent être placés loin des murs, des buissons, des branches pour éviter un accès facile aux prédateurs (chats, fouines...).

Privilégiez les graisses d'origine végétale : les mélanges de graines ou les pains de graisse végétale sont recommandés. Évitez absolument le lard salé et les restes de viandes et de fromage.

Et n'oubliez pas de placer le poste de nourrissage pour qu'il soit visible depuis une fenêtre afin de pouvoir profiter du spectacle !

Tous les détails sur <https://www.lpo.fr>



Mise en place d'une Zone 0 déchet aux Dronières

Dans les semaines et les mois à venir, la municipalité souhaite engager une action «Zéro déchet» sur l'ensemble du site des Dronières.

Il s'agit d'un projet éco-citoyen qui a pour but de sensibiliser les visiteurs et de les impliquer dans les gestes de ramassage et de tri des déchets qu'ils peuvent générer sur place.

Le cœur du projet, mené en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, consiste à enlever les nombreuses poubelles béton (35 sur l'ensemble du site) et à mettre à disposition de gros containers de tri sélectif à plusieurs endroits stratégiques. Finis les déchets répandus par les oiseaux et le vent quand les poubelles débordent en fin de week-end. C'est aussi une importante charge de travail en moins pour les services techniques qui passent plusieurs heures chaque semaine, particulièrement aux beaux jours, à faire le tour pour vider

ces nombreuses poubelles. Autant d'efforts qui pourront être réinvestis sur d'autres missions.

Cette action se déroulera en deux temps : Nous retirerons tout d'abord les poubelles du côté du parc à daims (zone test) dans les semaines à venir. Un petit panneau fixé sur celles-ci annoncera le lancement de l'opération. Des panneaux proposant une vue d'ensemble des Dronières seront positionnés aux principales entrées du site.

En fonction des premiers résultats, la municipalité pourra étendre le projet à l'ensemble du site et notamment autour du lac à partir du printemps pour être complètement opérationnel pour la saison estivale 2022.

Nous comptons sur l'ensemble des visiteurs, de Cruseilles et au-delà, pour que ce projet soit une pleine réussite.

Les élus réagissent face à la baisse de la fréquence des autocars sur la ligne T72 Genève-Annecy



La commune et la CCPC ont appris le 9 décembre 2021, par des usagers, les changements opérés sur la ligne T72 dès le lundi 13 décembre, soit 4 jours avant !

À aucun moment les collectivités n'ont été informées, ni concertées sur cette décision.

Bien au contraire, ayant eu connaissance du renouvellement des marchés concernant les transports collectifs, nous avons, quelques mois auparavant, interpellé la région afin de demander des lignes supplémentaires. En effet, au vu de l'accroissement de la population de notre territoire, et plus largement du département, qui entraîne une augmentation du flux de véhicules sur les routes, il nous a semblé logique d'augmenter le cadencement.

En retour, nous avons constaté une détérioration du service assuré avec une baisse drastique de l'offre : sur 9 allers retours par jour sur l'ancienne ligne T72, 6 ont été maintenus ! Nous n'avons pas compris cette marche en arrière complètement illogique en ces temps où l'on demande à notre territoire d'accueillir toujours plus de population et de laisser la voiture au garage !

Avec ces changements soudains et arbitraires, ce sont bon nombre de nos jeunes qui ont été mis en difficultés, et par voie de conséquence leurs parents, en l'absence de transport aux heures adéquates pour rejoindre ou revenir de leur établissement scolaire.

Les autres usagers ont été bien impactés également.

Aussi, dès l'annonce de ces changements incompréhensibles, la commune et la CCPC ont interpellé nos conseillers régionaux et sénateurs, Sylviane Noël et Cyril Pellevat ainsi que Martial Saddier, Président du département, afin de leur dire notre désaccord et leur demander un retour à la normale.

Ensuite, nous nous sommes retrouvés avec les élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles pour une conférence de presse et plusieurs interviews le jeudi 16 décembre 2021 à la mairie de Cruseilles afin d'exprimer notre mécontentement.

Les habitants de notre territoire, usagers ou non de la ligne, ont été invités à nous rejoindre sur le parvis de la mairie pour soutenir cette action.

Dès le lendemain, le président de la région, Laurent Wauquiez, s'est engagé à faire rétablir les dessertes manquantes pour le mois de janvier. Si nous nous félicitons de cette promesse d'un retour à la normale, nous souhaitons désormais aller au-delà en sollicitant de nouveau la région pour une augmentation du cadencement sur cette ligne.



Une réunion de concertation pour le quartier du Corbet

Interpellée par plusieurs riverains du Corbet sur la vitesse excessive des véhicules et le sentiment d'insécurité des piétons, la municipalité a souhaité réfléchir à des possibilités d'aménagement du quartier dans les limites de la rue des Remparts, la place de l'Église et la rue de la Charrière.

Les membres de la commission Mobilité se sont retrouvés sur le terrain pour constater les difficultés et proposer des pistes d'actions.

Le résultat de ce travail, validé par la municipalité, a été présenté aux riverains le 26 novembre pour échanger avec eux et connaître leurs avis lors d'une réunion de concertation. Les échanges fructueux ont permis d'apporter des modifications à ces propositions qui ont été acceptées dans leurs principes.

Un nouveau schéma de circulation correspondant, dans ses grandes lignes, aux usages de la majorité des riverains et automobilistes en transit, sera mis en place. On facilitera ainsi, avec plusieurs voies en sens unique, le passage des voitures et des engins de déneigement et de secours.

Une zone de rencontre sera instaurée sur l'ensemble du quartier pour pacifier la cohabitation entre les piétons et les voitures. Il s'agit d'une zone où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km / h et où piétons et cycles sont prioritaires. Un radar pédagogique a d'ores et déjà été installé pour inciter les automobilistes à ralentir. Il est en effet nécessaire de limiter la vitesse des conducteurs sur le tronçon partant du Vieux Fournil, passant derrière l'église et continuant rue de la Charrière, particulièrement aux heures de rentrée et sortie des classes. Nous comptons ici sur le civisme et la vigilance de tous.

Les stationnements seront réorganisés en empêchant les véhicules de se garer sur des emplacements gênants, en créant de nouvelles places de parking pour compenser ces places et en procédant à des marquages au sol par endroit pour rationaliser l'utilisation de la chaussée.

Enfin, une dernière piste d'action propose le traçage du gabarit des engins de déneigement et de secours sur la chaussée afin de garantir qu'aucun véhicule ne fait obstacle à leur passage. Cependant la mise en œuvre de cette mesure est complexe ; sa faisabilité nécessite d'être davantage étudiée.

Il a été décidé de faire un test grandeur nature de ces mesures courant 2022 et d'ajuster ensuite en fonction des retours. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite de ce projet.

Nous remercions chaleureusement tous les habitants pour leur présence nombreuse et leur participation constructive. Ce fut une soirée très sympathique à renouveler dans d'autres quartiers si besoin.



Des incivilités récurrentes rue de l'Arthaz.

Des incivilités récurrentes ont été constatées rue de l'Arthaz avec l'abandon de déchets sur les plateformes de tri.

Aussi pour garder nos rues propres, nous vous invitons, lorsque les conteneurs sont pleins, à vous déplacer sur une autre plateforme.

La plus proche de la rue de l'Arthaz se trouve à 250 mètres, rue des Remparts, à côté de la maison de retraite.

Pour les déchets qui ne sont pas destinés aux conteneurs (encombrants, déchets verts...), rendez-vous à la déchetterie rue des Moulins :

En été, du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 13 h 30 - 18 h 30
Jeudi et samedi : 8 h 30 - 18 h 30 non stop

En hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 13 h 30 - 18 h
Jeudi et samedi : 8 h 30 - 18 h non stop





PROCHES DE VOUS

Mise à disposition du matériel communal

Les associations (prioritaires) et les particuliers de la commune ont la possibilité d'emprunter des tables et des bancs. Ils sont à récupérer et à rapporter directement au Centre Technique Municipal, route d'Annecy par les demandeurs.

Nous mettons également à disposition des associations des écocups pour leurs manifestations. Ces derniers sont à récupérer auprès du gardien du gymnase et doivent être restitués propres et secs.

Une belle soirée d'échange avec les nouveaux arrivants

Le vendredi soir 24 septembre 2021, la municipalité a accueilli les nouveaux habitants de Cruseilles.

Après une courte présentation de la commune et des projets de l'équipe municipale, un tour de table a permis à chacun de se présenter. Beaucoup ont exprimé leur attachement à notre commune et le plaisir de s'y être installés ce qui nous donne encore plus de volonté et d'énergie pour travailler à la préservation de ce cadre de vie exceptionnel et au bien-vivre ensemble.

La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet pour permettre à tous de faire mieux connaissance.

Rendez-vous dans un an avec de nouveaux arrivants puisque nous en attendons beaucoup... Pas sûr que la salle consulaire de la mairie soit assez grande pour les accueillir !



Pour toute demande de prêt de matériel, une demande écrite doit être faite au préalable par le biais d'un formulaire unique. Il est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site internet et doit être adressé par email à stechniques@cruseilles.fr ou déposé à la mairie au moins 15 jours avant la date de prêt souhaitée.



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER !

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales !

Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.
Plus d'informations sur www.defense.gouv.fr/jdc

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Retrouvez ici les différentes démarches pour vous inscrire : www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311



À savoir : la mairie de Cruseilles va revoir la liste électorale en début d'année et, à cette occasion, refaire les cartes d'électeurs.

Si vous habitez Cruseilles mais avez récemment changé d'adresse, merci d'en informer la mairie pour être rattaché au bon bureau de vote.





Les équipements hivernaux sont obligatoires depuis le 1^{er} novembre

La délimitation des territoires concernés par cette obligation a été coordonnée à l'échelle de l'ensemble des territoires alpins. Après avis du Comité de Massif des Alpes et après concertation avec les acteurs du territoire et les autorités compétentes, Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie a pris, le 30 septembre 2021, l'arrêté n°DDT-2021-1275 rendant obligatoire l'équipement hivernal sur l'ensemble des routes et autoroutes du département. Cet arrêté s'applique sur toute la durée de la période hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars et cela, à compter du 1^{er} novembre 2021.

L'obligation d'équipement concerne les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars circulant sur l'ensemble du département. Elle ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

La brigade de gendarmerie s'est dotée de deux vélos électriques



Vous avez peut-être rencontré des gendarmes à vélo cet automne aux Dronières... Ces deux vélos électriques vont permettre à la brigade de gendarmerie de Cruseilles de patrouiller au plus près de la population dans nos espaces naturels notamment. Bravo pour cette belle initiative !

Comment se préparer au mieux aux épisodes neigeux ?

Concernant la viabilité hivernale, la commune assure le déneigement des voies communales tandis que le département effectue celui des routes départementales. L'objectif est de faciliter et sécuriser les déplacements en période neigeuse.

Les usagers de la route sont tenus d'adapter leur comportement au regard des conditions de circulation et de respecter l'obligation de disposer d'équipements adaptés, devenus obligatoires (chaînes ou pneus hiver) du 1^{er} novembre au 31 mars, conformément à la loi Montagne II.

Les entreprises attributaires des circuits sont mobilisées en fin de nuit pour déneiger les axes principaux puis secondaires de la commune avec l'objectif de rendre praticables la plupart des voies dès 7 h le matin. La priorité est également donnée aux circuits de transports scolaires.

Merci de rester patients et prudents, la durée du déneigement peut varier en fonction de l'importance des chutes de neige.

Nous vous rappelons aussi que la neige déblayée des voies doit être stockée par endroits avant d'être évacuée par les déneigeurs dès que possible. Cela impacte bien évidemment le stationnement ; aussi, nous vous remercions d'être compréhensifs.

Les agents des services techniques de la commune sont eux chargés du déneigement des circulations piétonnes du domaine public communal qui ne peuvent être déblayées mécaniquement. Ils ne sont pas chargés des pas-de-porte et voies privées que nous vous invitons également à dégager.

La priorité est donnée aux abords des écoles en période scolaire puis au centre-bourg. Ce travail manuel prend du temps, les agents ne peuvent être partout à la fois. Là encore, nous vous demandons d'être indulgents.

En résumé, vous l'aurez compris, soyons bienveillants avec ceux qui sont à pied d'œuvre dès la fin de la nuit ou parfois toute la journée pour rendre nos routes praticables !





REVUE DE PRESSE

Défilé de mode à l'EHPAD



Le 20 septembre dernier, les familles ont été conviées à un événement peu banal : un défilé de mode ! Sur des musiques entraînantes, les résidents ont défilé plusieurs fois devant le public qui les a ovationnés ! Ce fut un excellent moment de joie et de convivialité qui a mis des paillettes dans les yeux de tous.

Un grand merci au personnel et à la direction de l'EHPAD qui ont offert ce bon temps partagé !



Le beer festival a remporté un vif succès

Le samedi 9 octobre 2021, après les Edelweiss Pipers qui ont ouvert la fête le matin dans Cruseilles avec leurs cornemuses, le Beer Festival, organisé par le Ski Club de Cruseilles, s'est poursuivi avec 27cruch, Gin Fizz et DJ. ALEX Events jusqu'à tard dans la nuit. Cette édition 2021 va rester dans les annales !



Une belle commémoration du 11 novembre sous le soleil et le ciel bleu

Nous étions nombreux le jeudi 11 novembre 2021 devant le monument aux morts afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, voilà 103 ans.

Ce fut l'occasion de nous souvenir du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant ces années extrêmement difficiles.

Nous avons rendu hommage à tous les morts pour la France, et plus particulièrement aux victimes cruseilloises, à toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie, ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour notre pays.

Nous avons également associé à cet hommage nos soldats tombés dans le cadre d'opérations extérieures, encore très récemment, pour faire respecter les droits humains, lorsque c'est nécessaire.

Lors de cette belle cérémonie, nous avons eu la surprise, la joie et surtout l'honneur d'accueillir Jean Gilbert, ancien de la 1^{ère} Division Française Libre et cruseillois d'origine.

Après avoir remercié tous les participants et spécialement les enfants et les jeunes qui ont donné une dimension toute

particulière à notre cérémonie, la commémoration s'est clôturée par un magnifique lâcher de colombes, symbole de la paix.

En début d'après-midi, les Jeunes Sapeurs-Pompiers et le Conseil Municipal des Jeunes ont accompagné, en courant, l'arrivée des chasseurs alpins du 27^e BCA à Cruseilles. Ces derniers sont venus allumer une lanterne aux monuments aux morts avec la flamme du soldat inconnu partie le 9 novembre de Paris et qui a sillonné notre département durant deux jours.

Bravo à nos jeunes pour ce beau geste !





Les élus du conseil départemental et des communes sont venus visiter notre canton le mercredi 24 novembre 2021

Guidés par David Ratsimba et Christelle Pettex, les conseillers départementaux et les maires des communes sont partis à la découverte de notre beau canton. Concernant notre communauté de communes, nous nous sommes rendus sur une ferme à Vovray-en-Bornes, puis au Mont-Sion avant de visiter la Ferme de Chosal pour terminer aux Ponts de la Caille. Avant de nous quitter, nous avons fait le point sur les projets à venir sur lesquels le département pourra nous accompagner. Une belle journée, un peu fraîche mais à renouveler...

Un beau thé dansant malgré la neige et le port du masque obligatoire

Dimanche 28 novembre 2021, l'APE de l'école publique a organisé son traditionnel thé dansant au gymnase des Ébeaux. La neige et le port du masque obligatoire ont quelque peu freiné les danseurs ; néanmoins, ceux qui se sont déplacés ont pu apprécier la belle organisation et passer un bon moment. Un nouveau thé dansant est prévu au printemps, la météo devrait être plus clémente, reste à voir où nous en serons en termes de crise sanitaire...



La célèbre tartiflette du foot s'est tenue le samedi 4 décembre 2021

Organisé par le Football Club de Cruseilles, le traditionnel repas dansant a pu se tenir malgré la dégradation de la situation sanitaire. Il a attiré de très nombreux participants pour le plus grand plaisir des organisateurs qui attendaient cette soirée avec impatience étant donné son annulation en 2020. Encore une belle soirée mémorable !



Marché de Noël aux Ébeaux le week-end des 11 et 12 décembre

C'est avec plaisir que les visiteurs ont pu déambuler dans le gymnase des Ébeaux pour découvrir les stands des quelques 43 exposants réunis à l'initiative du comité des fêtes.

Idées cadeaux, idées repas, chacun a pu trouver son bonheur et pourquoi pas repartir avec un sapin vendu par l'APEL de l'école Saint-Maurice.

Le samedi, la troupe "Les Z'emmêlés" est venue présenter son spectacle et égayer la journée.

Les musiciens de l'école de musique, eux, se sont produits pour animer la journée du dimanche.

Le Père Noël aussi était présent les deux jours pour la photo souvenir avec les petits... et les plus grands !



TRIBUNE LIBRE

Equipe Unis pour Cruseilles 2020

Ce que vous ne trouvez pas dans la « communication officielle » de la mairie :

- Vote d'un nouvel impôt à la CCPC (D. Bouchet a été le seul à s'y opposer).

Il s'agit de la taxe GEMAPI que vous trouverez sur vos feuilles d'impôts locaux.

- Autorisation accordée à des membres de la famille de la maire de transformer un abri à chevaux en logement dans une zone agricole protégée, après détournement manifeste et éhonté des lois et règlements (dont un changement de destination non autorisé par le PLU).

- Création pléthorique de postes tant à la mairie qu'à la CCPC sans la moindre projection en terme de ressources humaines, plan pluriannuel, ni maîtrise des coûts de fonctionnement.

- Base de loisirs des Dronières abandonnée, bradée à la CCPC pour en faire une zone touristique et cela sans le moindre débat au sein du Conseil Municipal.

L'équipe UPC vous souhaite à toutes et à tous de chaleureuses fêtes de fin d'année

Cruseillement Vôtre

En cette fin d'année où la vie sociale se dégrade, ou les démonstrations de force politique s'exacerbent, nous avons plaisir à constater qu'au sein de notre conseil municipal le débat est plutôt détendu.

Concernant la paix pour la société civile et la liberté des citoyens, le doute s'est installé et Je voudrais partager cette question.

A la définition de liberté « art. 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits» ne pourrait-on pas ajouter cette proposition de J.J. Rousseau dans « Les rêveries du promeneur solitaire "Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas » ?

Tous nos vœux de santé et de bonheur.

Elan Citoyen pour Cruseilles

C'est toujours avec passion que nous continuons à nous engager pour vous. Avec une moyenne de 25-35h par mois, Robert, moi-même et les membres d'ECPC participants aux différentes commissions ouvertes, travaillons à l'amélioration de la qualité de vie à Cruseilles. Riches d'échanges et de réalisations de projets nouveaux, nous agissons principalement au niveau de la révision du PLU, de l'urbanisme, de la culture et l'animation de la ville et de l'amélioration de la mobilité ; les autres commissions ne se réunissant que trop peu malheureusement.

Notre communication régulière d'informations locales et citoyennes (Facebook) est appréciée par beaucoup d'entre vous. Un grand merci pour vos soutiens, questions et commentaires.

C'est rempli d'espoir que nous entamons cette année nouvelle.

Qu'en 2022 nous puissions tous bénéficier d'une bonne santé, de petits et grands bonheurs, de la liberté - l'égalité et la fraternité !

Alexandra Meyer & Robert Papes :   Elan Citoyen pour Cruseilles

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2021



Bienvenue



Louna **PERROUAULT** le 8 août 2021

Capucine **ZANNINI** le 20 septembre 2021

Robin **BONVALLET** le 21 septembre 2021

Arthur **GIMBERT** le 6 octobre 2021

Noa **MORELLET** le 16 octobre 2021

Décès



Bernard **LAVOREL**
Le 16 août 2021 à 79 ans

Yannick **BOURIEL**
Le 22 septembre 2021 à 68 ans

Janine **FOURNIER**
Le 30 septembre 2021 à 94 ans

Albert **JANIN**
Le 1^{er} octobre 2021 à 84 ans

Mariages



Sophia **IDRISSI** et
Matthieu **SARRADIN**
Le 17 septembre 2021



Marie **FILLION** et
Mathieu **LAVILLE**
Le 18 septembre 2021



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





AGENDA

JANVIER

> **Vendredi 7 à 20 h 30**
CINÉMA : LA PANTHÈRE DES NEIGES
 Auditorium du collège,
 rue des Grands Champs

> **Samedi 15 à 20 h 30**
THÉÂTRE : "JACQUES A DIT" PAR
L'ASSOCIATION "LES SOURCES DE L'ART"
 Théâtre de Cruseilles

> **Samedi 15 à 20 h**
CONCERT DU NOUVEL AN
PAR L'HARMONIE CRUSEILLES/
LE CHÂBLE
 Gymnase des Ébeaux

> **Vendredi 21 à 17 h**
CINÉMA SÉANCE ENFANTS :
PRINCESSE DRAGON
 Auditorium du collège,
 rue des Grands Champs

> **Vendredi 21 à 20 h 30**
CINÉMA : MADRES PARALELAS EN VO
 Auditorium du collège,
 rue des Grands Champs

> **Dimanche 23 à 17 h 30**
THÉÂTRE : "JUSTE DES JOURS
MEILLEURS" PAR L'ASSOCIATION
ESPACE THÉÂTRE
 Théâtre de Cruseilles

> **Samedi 29 à 10 h**
PERMANENCE SEL
(SYSTÈME ECHANGE LOCAL)
 Salle du Corbet

FÉVRIER

> **Vendredi 4 à 20 h**
CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL
NEW GAME ORGANISÉ PAR
LES P'TITES ÉTOILES
 Église de Cruseilles

> **Samedi 5 à 20 h 30**
THÉÂTRE : "DIALOGUE D'UN CHIEN
AVEC SON MAÎTRE" PAR
"LES SOURCES DE L'ART"
 Théâtre de Cruseilles

> **Dimanche 6 à 12 h**
REPAS CHOUROUTE DE L'OGEC
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 12 à 20 h 30**
THÉÂTRE : "LE PARC" PAR
L'ASSOCIATION ESPACE THÉÂTRE
 Théâtre de Cruseilles

> **Samedi 19 à 20 h**
REPAS DANSANT BRT 74 PAR
« BORNES RACING TEAM 74 »
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 26 et dimanche 27 dès 9 h**
SALON DES VINS
PAR CRUSEILLES TENNIS DE TABLE
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 26 à 10 h**
PERMANENCE DU SEL
(SYSTÈME ECHANGE LOCAL)
 Salle du Corbet

MARS

> **Vendredi 4 à 18 h**
BELOTE DU FOOT
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 5 à 14 h**
GRAND CARNAVAL
 Parking du gymnase intercommunal

> **Samedi 12 à 10 h**
COLLÈGE MARIA MONTESSORI DES
AIGLONS – PORTES OUVERTES
 Les Follats - Cruseilles

> **Dimanche 13 à 20 h 30**
THÉÂTRE : "DERNIÈRE DANSE" PAR
L'ASSOCIATION ESPACE THÉÂTRE
 Théâtre de Cruseilles

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

> **Samedi 19 à 18 h 30**
LOTO DE L' APE PUBLIQUE
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 26 à 10 h**
PERMANENCE DU SEL
(SYSTÈME ECHANGE LOCAL)
 Salle du Corbet

AVRIL

> **Samedi 2 à 20 h**
REPAS DANSANT DX PULLING
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 16 à 20 h**
CONCERT DE MUSIQUES AMPLIFIÉES
PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 30 à 10 h**
PERMANENCE DU SEL
(SYSTÈME ECHANGE LOCAL)
 Salle du Corbet

> **Samedi 30 à 20 h**
BAL DES POMPIERS ORGANISÉ PAR
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
DE CRUSEILLES
 Gymnase des Ébeaux

MAI

> **Samedi 14 à 10 h**
FESTIVAL « LES PIEDS DANS L'HERBE »
PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
 Gymnase des Ébeaux

> **Dimanche 22 à 14 h**
THÉ DANSANT DE L'APE PUBLIQUE
 Gymnase des Ébeaux

> **Samedi 28 à 10 h**
PERMANENCE DU SEL
(SYSTÈME ECHANGE LOCAL)
 Salle du Corbet



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
 74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi
 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr

